

Portrait de l'Avesnois au regard de la protection de l'enfance

Pour un diagnostic partagé des ressources au service de parcours accompagnés

DONNEES 2014

Données de
contexte

Mineurs pris en
charge 2007-2014

Mineurs présents
au 31 déc. 2014

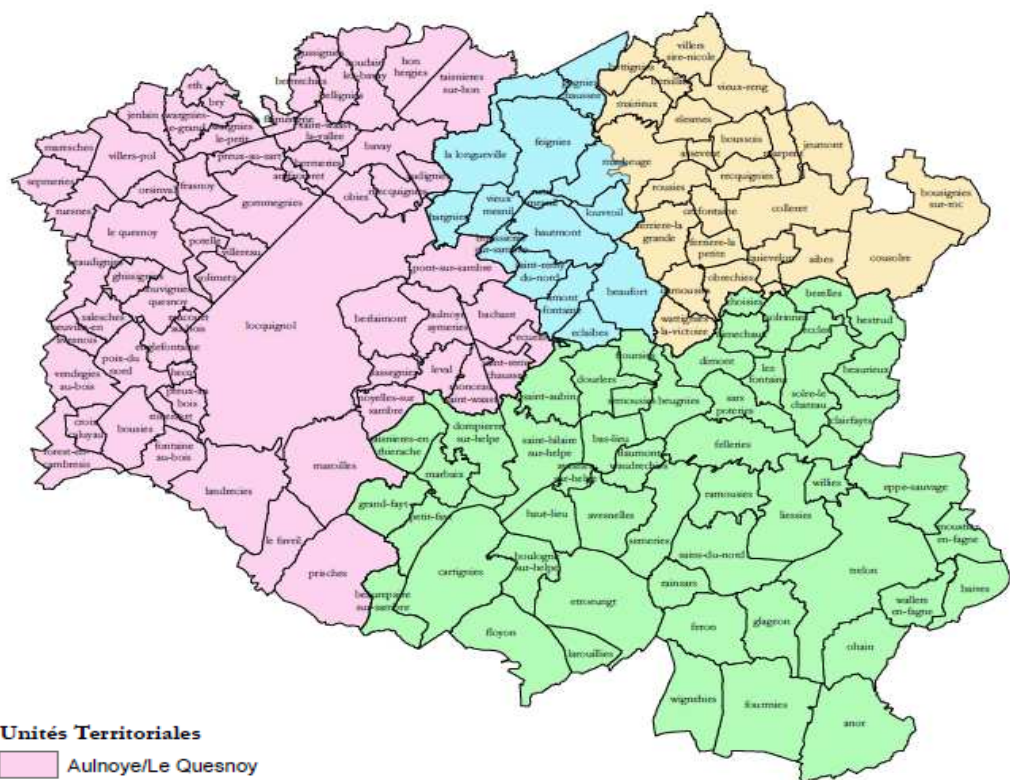
Flux de mineurs
en 2014

Informations
préoccupantes

Motifs de prise en
charge

Les jeunes
majeurs

Les ressources du
territoire



Unités Territoriales

- Aulnoye/Le Quesnoy
- Avesnes/Fourmies
- Maubeuge/Hautmont
- Maubeuge/Jeumont

DIRECTION TERRITORIALE DE L'AVESNOIS : QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

DONNEES DE POPULATION



9% de la population du département du Nord

Population	Avesnois	Nord	% DT
Population totale	232 680	2 579 208	9,0%
dont: moins de 18 ans	56 239	618 408	9,1%
18 - 20 ans	8 682	115 112	7,5%
21- 24 ans	11 144	150 008	7,4%

Nombre de naissances	2 999	36 678	9,0%
-----------------------------	--------------	---------------	-------------

Source Insee RP (recensement de population) et état civil données 2011

Evolution entre les RP 2006 et 2011:	Avesnois	Nord
Population totale	-0,8%	0,5%
moins de 18 ans	-3,1%	-1,0%
18 - 20 ans	-12,4%	-6,4%
21- 24 ans	-5,2%	-2,6%

Nombre de ménages	94 212	1 059 176
dont: % ménages d'une personne	29,7%	32,0%

POPULATIONS VULNERABLES

	Avesnois	Nord
Part des enfants vivant dans une famille sans actif occupé*	23,7%	16,9%

*famille monoparentale dont le parent n'est pas en emploi et famille avec couple et enfant(s) dont aucun des parents n'est en emploi

Scolarisation des 2-5 ans	Avesnois	Nord
Part des enfants scolarisés parmi l'ensemble des enfants de 2-5 ans inclus	83,5%	81,6%

Situation des 18-25 ans	Avesnois	Nord
Part des jeunes scolarisés parmi les 18 - 24 ans inclus	39,4%	52,6%
Part des jeunes de 18 à 25 ans ni en emploi ni en formation ni en stage	33,5%	24,2%

Population sans diplôme	Avesnois	Nord
Part de la population de 15 ans et + sans diplôme ou avec certif. d'étude ou brevet	39,8%	37,3%

Source : Insee, RP 2011

Population dans les quartiers politique de la ville	Avesnois	Nord
Effectif	29 048	360 372

L'Avesnois représente 8,1% de la population en quartier politique de la ville pour 9,0% de la population totale du Nord

Source : RFL 2011

Santé des populations - données 2008-2011	ZP Sambre-Avesnois	Nord
Indice comparatif de mortalité avant 65 ans	145,7	132,4
mortalité évitable par action sur le syst. de soins	149,9	128,9
mortalité évitable par la prévention	140,2	142,9

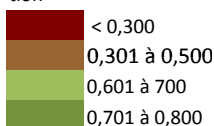
Source : ORS - comparaison à la moyenne française (=100)

IDH 4 : Indice de développement humain

Une illustration des disparités infraterritoriales

Indicateur composite réalisé par la Direction du développement Durable, de la Prospective et de l'Evaluation de la Région Nord Pas-de-Calais. Variables utilisées :

- Indice comparatif de mortalités toutes causes
- pourcentage de la population adulte diplômée
- revenu fiscal médian par unité de consommation



Plus l'IDH4 se rapproche de 1, plus le niveau de développement est élevé, comparé aux performances des autres territoires.



	Avesnois	Nord
Nombre de familles	64 615	692 918
dont: % familles monoparentales	17,2%	15,6%
% familles nombreuses	12,8%	12,7%

Taux d'activité des femmes	59,0%	63,5%
progression depuis RP 2006	+3,6 points	+2,6 points

Source : Insee, RP 2011

Mères de moins de 21 ans	Avesnois	Nord
Nb de naissances de mères mineures	43	345
Nb de naissances de mères de 18-20 ans	208	1557

Source : DEF - certificats de santé du 8ème jour - 2013

Chômage	Avesnois	Nord
Part des chômeurs dans la population active (15 - 64 ans)	19,7%	16,3%
Part des chômeurs chez les jeunes (15-24 ans)	41,4%	35,1%

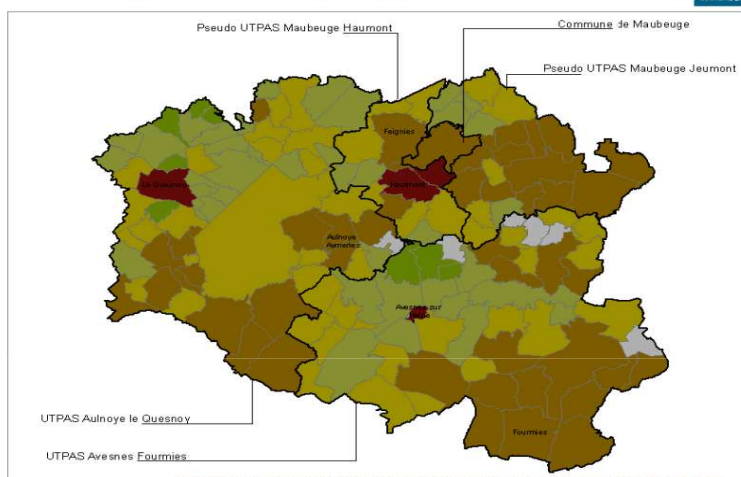
Définition: nombre de chômeurs / population active. Précaution dans l'analyse du taux de chômage des jeunes: le taux est calculé sur une faible population active, le taux d'activité étant peu élevé pour cette tranche d'âge.

Source : Insee, RP 2011

Revenu de Solidarité Active	Avesnois	Nord
RSA : nb de foyers payés	15 524	148 862
RSA : personnes couvertes	36 247	337 666
Part des personnes couvertes dans la pop.	15,6%	13,1%

source CNAF (hors MSA) - TB Elisa déc. 2014

DIRECTION TERRITORIALE DE L'AVESNOIS
Déclinaison communale de l'Indice de Développement Humain (IDH-4) en 2007



LES MINEURS PRIS EN CHARGE DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE 2007 à 2014

Dans l'Avesnois, si l'augmentation du nombre de mineurs pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance a plus fortement augmenté (+8,2%) depuis 2007 que sur l'ensemble du Nord (+6,2%), la baisse enregistrée en 2014 a également été beaucoup plus importante (-6% vs -1,7%).

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	évolution 2007/2014	évolution 2013/2014
Nombre de mineurs bénéficiant d'au moins une mesure DTA	2 096	2 269	2 208	2 294	2 295	2 364	2 414	2 268	8,2%	-6,0%
Evolution annuelle DTA		8,3%	-2,7%	3,9%	0,0%	3,0%	2,1%	-6,0%		
Nb de mineurs bénéficiant d'au moins une mesure Nord	19 166	19 676	19 513	19 566	19 799	20 570	20 714	20 353	6,2%	-1,7%
Evolution annuelle Nord		2,7%	-0,8%	0,3%	1,2%	3,9%	0,7%	-1,7%		
Part mineurs DTA / ensemble des mineurs pris en charge ds le Nord	10,9%	11,5%	11,3%	11,7%	11,6%	11,5%	11,7%	11,1%		



Pour autant, dans l'Avesnois, le taux de mineurs pris en charge parmi l'ensemble des moins de 18 ans reste plus élevé (4%) que pour l'ensemble du Nord (3,3%).

La DT de l'Avesnois prend en charge chaque année environ 11% de l'ensemble des mineurs pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance dans le département, alors qu'elle ne comptabilise que 9,1% de l'ensemble des mineurs du département.

Les mineurs de l'Avesnois sont très largement pris en charge dans le cadre de mesures judiciaires, le nombre de mesures administratives étant très réduit, et diminuant même sur la période : les mesures administratives ne représentent que 1,4% de l'ensemble des mesures.

	2007	2012	2013	2014	évolution 2007/2014 Avesnois	évolution 2013/2014 Avesnois
Mesures	67	57	50	34		
dont : IEAD	27	20	14	10		
AP	40	37	36	24		
Mesures	2 079	2 392	2 501	2 323	11,7%	-7,1%
dont : AEMO	1 108	1 182	1 227	1 187	7,1%	-3,3%
Plac. Assistance Educative	839	1 107	1 158	1 028	22,5%	-11,2%
Placement direct	22	20	16	3		
Total plac. direct + plac. Ass. Educ.	861	1 127	1 174	1 031	19,7%	-12,2%
Placement TDC	110	83	100	105		
Statuts	72	47	45	37		
dont : DAP	13	10	6	3		
Tutelle	16	11	16	13		
Pupille	43	26	23	21		
Nombre total de mesures et statuts concernant un mineur	2 218	2 496	2 596	2 394	7,9%	-7,8%
Nombre de mineurs bénéficiant d'au moins une mesure	2 096	2 364	2 414	2 268	8,2%	-6,0%
dont : enfants ayant une AEMO + une autre mesure	122	132	182	126		
ratio mes. adm./mes. Judiciaires*	3,1%	2,3%	2,0%	1,4%		
ratio IEAD+AEMO/placements *	52,9%	49,1%	48,6%	50,8%		

* hors statuts

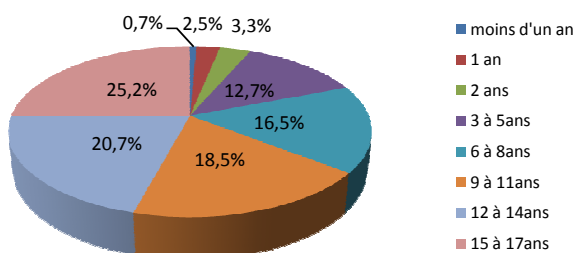
	Nord 2014	évolution 2007/2014 Nord	évolution 2013/2014 Nord
Mesures	1 159	-2,1%	-6,5%
dont : IEAD	432	-30,2%	-12,4%
AP	727	28,7%	-2,5%
Mesures	19 430	5,9%	-2,5%
dont : AEMO	10 156	2,0%	-0,1%
Plac. Assistance Educative	8 267	13,9%	-3,9%
Placement direct	137	-50,7%	-55,9%
Total plac. direct + plac. Ass. Educ.	8 404	11,5%	-5,7%
Placement TDC	870	2,0%	3,6%
Statuts	799	27,6%	14,6%
dont : DAP	218	-23,2%	-7,2%
Tutelle	333	94,7%	15,2%
Pupille	248	11,7%	10,4%
Nombre total de mesures et statuts concernant un mineur	21 388	6,1%	-2,2%
Nombre de mineurs bénéficiant d'au moins une mesure	20 353	6,2%	-1,7%
dont : enfants ayant une AEMO + une autre mesure	1 035	4,1%	-9,9%
ratio mes. adm./mes. Judiciaires*	5,6%		
ratio IEAD+AEMO/placements *	51,4%		

L'augmentation des placements a été très élevée sur la période 2007-2014 (+19,7% pour les placement directs + placements en assistance éducative; Nord : +11,5%), malgré la baisse significative enregistrée en 2014 (-12,2%). Cette augmentation des placements s'est accompagnée d'une progression des AEMO, à un rythme moins soutenu (+7,1%) mais également supérieur à celui enregistré au niveau départemental (+2%). Tout comme les placements, les AEMO ont diminué, en 2014, dans l'Avesnois (-3,3%) alors qu'elles sont restées stables sur l'ensemble du Nord (-0,1%).

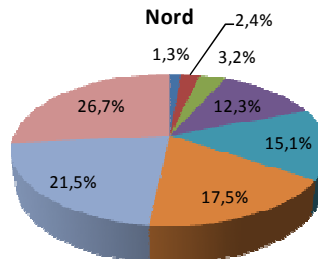
LES MINEURS PRIS EN CHARGE DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE AU 31 DECMBRE 2014

SEXE ET ÂGE - tous statuts et mesures confondus

Avesnois



Nord



Avec 1 jeune sur 4 de 15 ans et plus, la répartition par âge des mineurs pris en charge est, dans l'Avesnois, proche de celle enregistrée au niveau départemental.

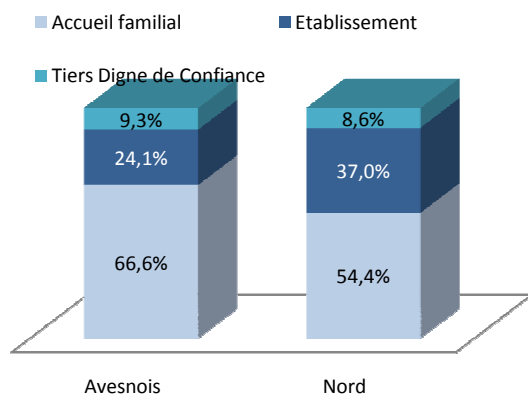
La part des filles est nettement plus élevée, dans l'Avesnois, à celle enregistrée pour l'ensemble du Nord (49,7% vs 45,7%). C'est le seul territoire sur lequel on observe un équilibre garçons / filles.

source : Philéas ASE

DG solidarité - DPMC - Service pilotage et observation sociale

Sur les 2268 mineurs pris en charge dans l'Avesnois, 1084 (47,8%) le sont dans le cadre d'un hébergement et 44 dans le cadre d'un placement à domicile (SAAMAD). Lorsqu'ils sont hébergés, les mineurs sont plus souvent en famille d'accueil dans l'Avesnois (66,6%) que dans le Nord (54,4%).

Type d'hébergement



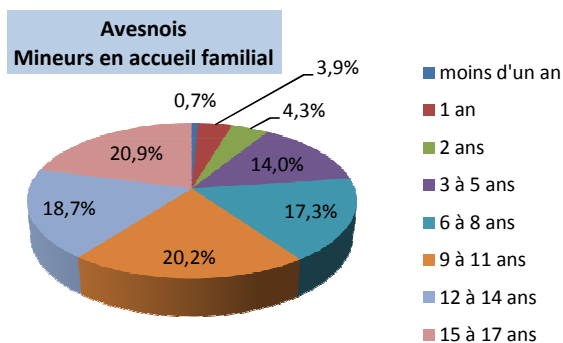
Mineurs en situation de handicap

Il n'est pas possible de repérer l'ensemble des mineurs ayant une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées dans le logiciel Philéas ASE. Cependant, 50 mineurs étaient pris en charge en internat dans le cadre d'un établissement MDPH en décembre 2014. Parmi eux, 29 bénéficiaient également d'un accueil familial, généralement pour les week ends. On repère également quelques jeunes qui, accueillis en famille d'accueil, étaient pris en charge en journée par un établissement spécialisé.

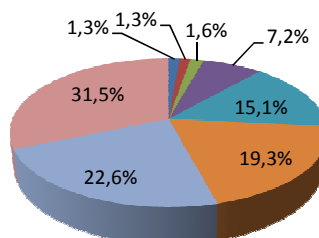
Sexe et âge médian* des jeunes accueillis

		Avesnois	Nord
Accueil familial	Âge médian	10 ans 3 mois 5 j	10 ans 3 mois 20 j
	Part des filles	49,7%	46,9%
Etablissement	Âge médian	12 ans 11 mois 24 j	13 ans 6 mois 14 j
	Part des filles	50,8%	44,4%
Ensemble	Âge médian	11 ans 3 mois 8 j	11 ans 10 mois 8 j
	Part des filles	50,0%	45,7%

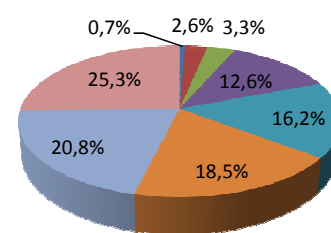
*l'âge médian sépare la population en 2 groupes d'effectifs égaux



Mineurs en établissements



Ensemble des mineurs accueillis



Les jeunes confiés en établissements sont plus âgés que ceux en famille d'accueil, avec un écart un peu plus resserré dans l'Avesnois (21 mois) que dans le Nord (3 ans). L'âge médian de l'ensemble des jeunes accueillis est de 7 mois inférieur dans l'Avesnois par rapport au Nord.

La part des mineurs de moins de 3 ans parmi l'ensemble des mineurs accueillis est de 6,7% dans l'Avesnois (Nord :6,9%). Ils sont plus souvent en famille d'accueil qu'en établissement.

Avec 44 jeunes en SAAMAD, la DT mobilise totalement les places disponibles pour ce dispositif sur son territoire (42 places)

LES MINEURS HEBERGÉS AU 31 DECEMBRE 2014 : Accueil Provisoire - Placement en assistance éducative - Tutelle - Pupille - DAP

Un peu plus du tiers (34,9%) des jeunes présents au 31 décembre 2014 avec les mesures et statuts précités ont été admis en protection de l'enfance au cours de leur première année*

	Avesnois											Nord	
	Âge lors de la première admission									Part 1ère admission		Part 1ère admission	
Âge au 31 déc. 2014	moins d'un an	1 an	2 ans	3 à 5 ans	6 à 8 ans	9 à 11 ans	12 à 14 ans	15 à 17 ans	Ensembl e	avant 1 an	avant 3 ans	avant 1 an	avant 3 ans
<1 an	9								9				
1 an	21	9							30			87,5%	
2 ans	22	8	5						35			64,7%	
3 à 5 ans	74	18	22	20					134	55,2%	85,1%	55,6%	88,0%
6 à 8 ans	75	36	22	44	9				186	40,3%	71,5%	41,6%	71,1%
9 à 11 ans	69	36	29	59	26	7			226	30,5%	59,3%	35,1%	63,8%
12 à 14 ans	55	29	20	58	37	19	10		228	24,1%	45,6%	27,6%	50,0%
15 à 17 ans	78	42	28	48	35	39	21	17	308	25,3%	48,1%	23,8%	41,2%
Ensemble	403	178	126	229	107	65	31	17	1156	34,9%	61,2%	36,7%	60,7%

* la première mesure a pu être une mesure à domicile

lecture : un quart des 15-17 ans ont été admis dans le cadre de la protection de l'enfance avant leur premier anniversaire

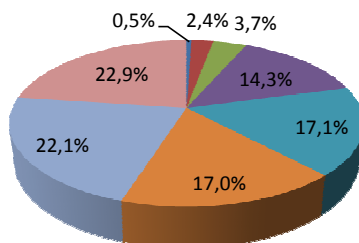
source : Philéas ASE

La part des mineurs (hors AEMO et IEAD) qui ont connu leur première mesure en protection de l'enfance avant leur premier anniversaire - quelle que soit cette première mesure - est légèrement inférieure, dans l'Avesnois (34,9%), à celle enregistrée au niveau départemental (36,7%); cependant, la part des jeunes qui ont été admis avant leurs 3 ans est similaire (61,2% vs 60,7%).

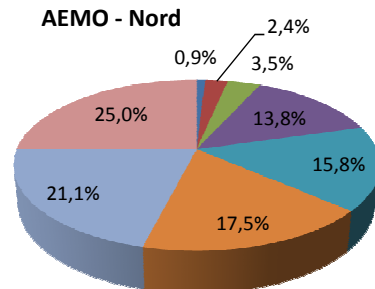
LES MINEURS EN AEMO 31 DECEMBRE 2014

L'âge médian des 1187 jeunes suivis en AEMO (11 ans 2 mois) est quasi identique à celui de ceux bénéficiant d'une mesure avec hébergement (11 ans 3 mois). Cependant, les plus de 15 ans sont moins représentés, dans l'Avesnois, parmi les jeunes suivis en AEMO.

Mineurs en AEMO - Avesnois



AEMO - Nord



■ moins d'un an
■ 1 an
■ 2 ans
■ 3 à 5ans
■ 6 à 8ans
■ 9 à 11ans
■ 12 à 14ans

Double mesures avec AEMO :

	Avesnois	Nord
% filles	49,5%	45,7%
Âge médian	11 ans 1 mois 24 jours	11 ans 2 mois 26 jours
Admission avant 1 an	22,4%	19,9%
Admission avant 3 ans	47,8%	43,3%

	Avesnois			Nord	
	nb total	nb AEMO+	%	nb AEMO+	%
AP	24	4	16,7%	101	13,9%
Plac. AE	1028	70	6,8%	391	4,7%
Plac. direct	3	2	66,7%	107	78,1%
Plac. TDC	105	50	47,6%	436	50,1%

Le nombre de double mesures passe de 182 à 126 mesures sur la DT de l'Avesnois.

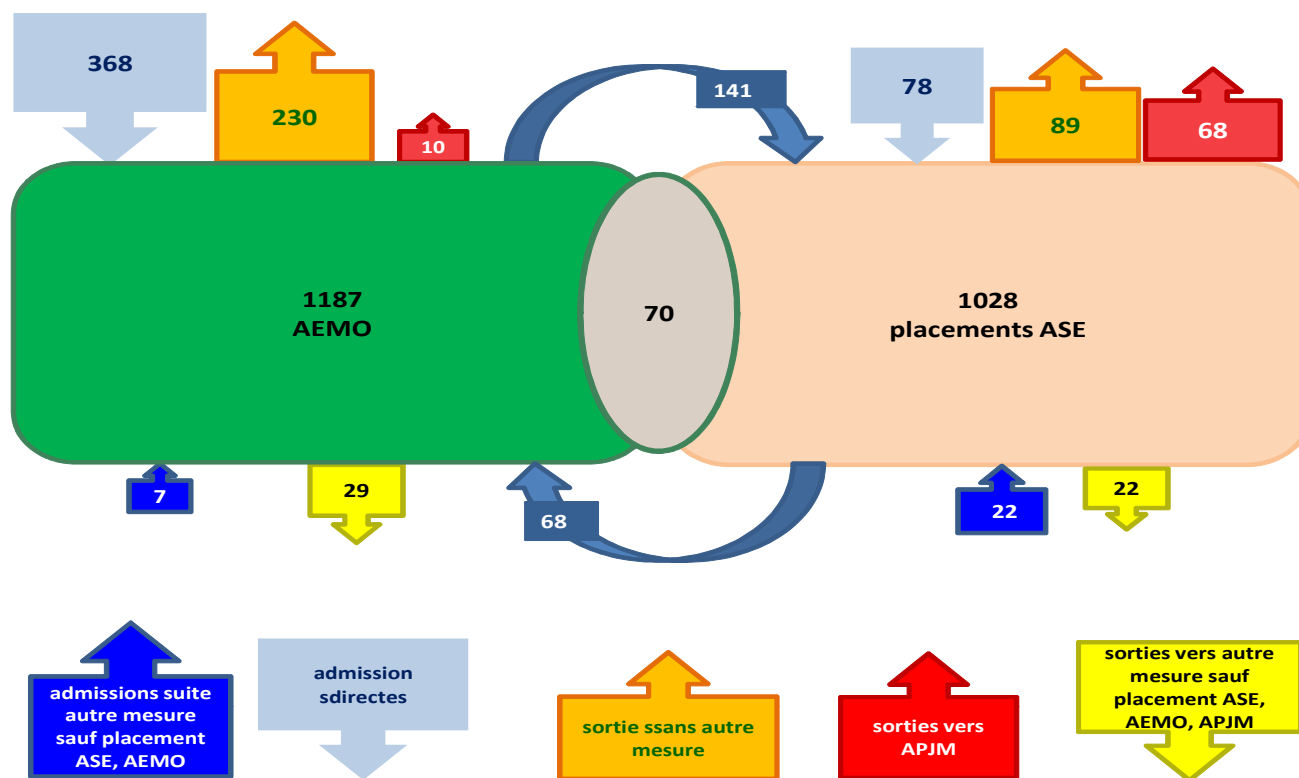
LES MINEURS ETRANGERS ISOLES

En décembre 2014, 5 mineurs étaient repérés comme mineurs étrangers isolés ; parmi eux, 2 étaient sous Tutelle du Président du Conseil Départemental, les autres étant en placement en assistance éducative.

Ces mineurs étaient tous accueillis en établissement.

LES FLUX DE MINEURS AU COURS DE L'ANNEE 2014

Principaux flux de mesures en 2014 - DT Avesnes



LES MINEURS NOUVELLEMENT ADMIS AU COURS DE L'ANNEE 2014

Les mineurs nouvellement admis (sans mesure dans les 2 mois précédents) selon leur statut ou mesure à l'admission :

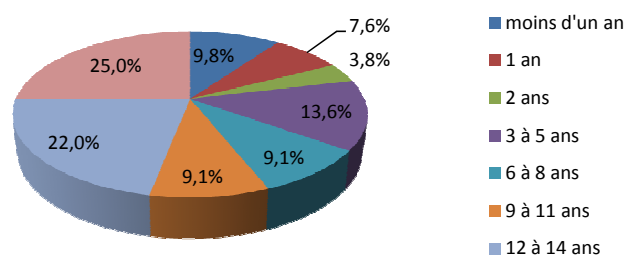
	Avesnois		Nord		Part DTA
Accueil provisoire	40	8,1%	903	13,6%	4,4%
Action Educative en Milieu Ouvert	368	74,9%	4390	66,3%	8,4%
Placement en assistance éducative	78	15,9%	968	14,6%	8,1%
Autres	5	1,0%	359	5,4%	1,4%
Ensemble	491	100,0%	6620	100,0%	7,4%

Les trois quarts des admissions directes en DT Avesnois se font dans le cadre d'une prise en charge AEMO, pour 66,3% dans le Nord.

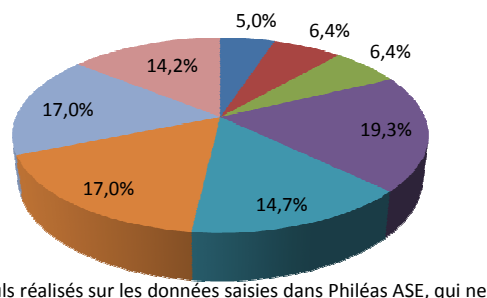
La part des admissions directes en accueil provisoire est inférieure (8,1%) à celle enregistrée pour le Nord dans le Nord

5% des mineurs nouvellement admis en AEMO ont moins d'un an au moment de leur admission, contre presque 10% pour les autres mesures; 14,2% ont 15 ans et plus, 25% pour les autres mesures.

Âge des mineurs admis - Avesnois
tous statuts et mesures sauf AEMO



Mineurs admis en AEMO* - Avesnois



*calculs réalisés sur les données saisies dans Philéas ASE, qui ne

LES JEUNES AYANT UNE PREMIERE MESURE DE PLACEMENT EN ASSISTANCE EDUCATIVE AU COURS DE L'ANNEE 2014

78 jeunes ont été admis en placement en assistance éducative en 2014 sans autre mesure auparavant (Nord : 968)

141 ont été admis suite à une mesure d'AEMO (N : 922) : cela représente 34,4% des 410 fin d'AEMO enregistrées dans l'année

16 ont été admis suite à un accueil provisoire (Nord : 428)

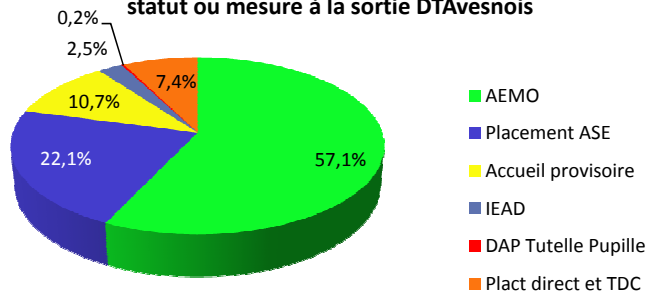
6 ont été admis suite à une autre mesure (Nord : 135)

au total, 241 mineurs ont connu un premier placement en assistance éducative dans l'année (Nord : 2454)

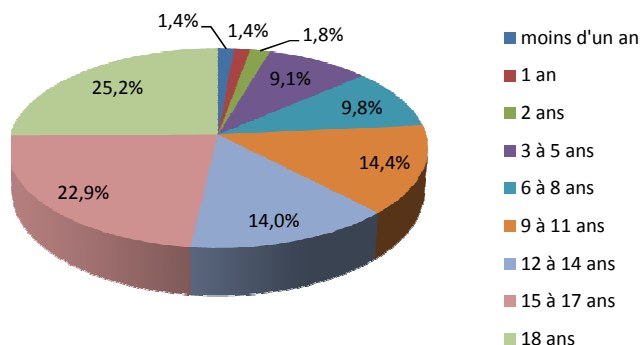
LES MINEURS SORTIS AU COURS DE L'ANNEE 2014

496 mineurs ont été enregistrés comme sortis du dispositif de protection de l'enfance en 2014, ou en fin de mesure du fait de leur majorité.

Mineurs sortis en 2014 selon leur
statut ou mesure à la sortie DTAvesnois



Âge des mineurs sortis en 2014* - DT Avesnois



* sans autre mesure à l'issue de la prise en charge

Sources : Philéas ASE et services AEMO

393 mineurs sont sortis du dispositif sans autre mesure, plus de la moitié suite à une main levée d'AEMO, 22% suite à une main levée de placement en assistance éducative et 11% suite à un accueil provisoire.

101 jeunes, arrivés à majorité, ont sollicité et obtenu un contrat jeune majeur à l'issue de leur prise en charge en tant que mineurs.

LES INFORMATIONS PREOCCUPANTES

	2011	2012	2013	2014
Nb d'IP transmises aux serv. Nord	6826	7625	6006	6338
Nb d'IP qualifiées Nord	3754	2821	3423	3212
Taux d'IP qualifiées Nord	55%	37%	57,0%	50,7%
Nb d'IP transmises aux serv. DT	517	662	442	609
Part DT / ensemble des IP	7,6%	8,7%	7,4%	9,6%
Nb d'IP qualifiées DT	341	271	261	343
Part DT/ ens. des IP qualifiées	9,1%	9,6%	7,6%	10,7%
Taux d'IP qualifiées DT	66,0%	41,0%	59,0%	56,3%

source : Philéas - traitement DEF

La procédure ayant été modifiée en 2010, il n'est pas possible de comparer l'ensemble des données 2011 avec les données antérieures. Cependant, en 2008, 7295 enfants étaient concernés par une IP, dont 707 sur la DTA (9,7%).

Nb d'enfants concernés (IP transmises)		
	en 2011	en 2014
Nord	10164	9 307
DT	723	905
%DT	7,1%	9,7%

Données 2012 et 2013 non disponibles

Saisines de l'autorité judiciaire

Environ 1 information préoccupante qualifiée sur 3 sur l'ensemble du département aboutit, selon l'estimation réalisée, à un signalement aux autorités judiciaires, un accompagnement social étant le plus souvent proposé suite à l'évaluation. Ces données sont cependant à fiabiliser.

La majorité des signalements aux autorités judiciaires se fait donc non pas suite à une IP, mais dans le cadre d'un suivi ou d'un accompagnement de la famille déjà mis en place par les services départementaux.

Faits constatés lors de l'évaluation - données 2011

négligences et carences éducatives	45%
violence physique, psychologique, sexuelles	25%
conflits ou violences, en particulier dans le couple	60%

source : Philéas - traitement DEF

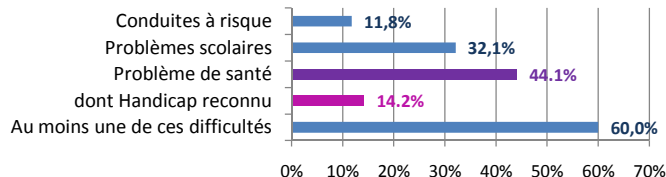
données 2012 et 2013 non exploitables

MOTIFS DES PRISES EN CHARGE

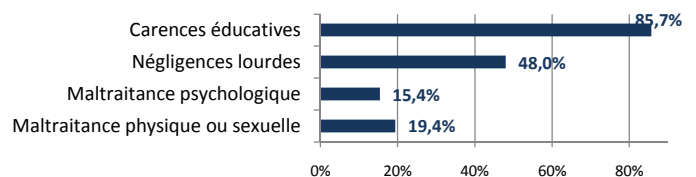
Problématiques des enfants pris en charge par l'ASE - étude 2008 sur 983 mineurs tous statuts et mesures sauf IEAD et AP (correspondant à 602 familles). Les résultats n'ont pas pu être territorialisés. Les résultats portent sur l'ensemble du département.

Situation à l'admission des enfants

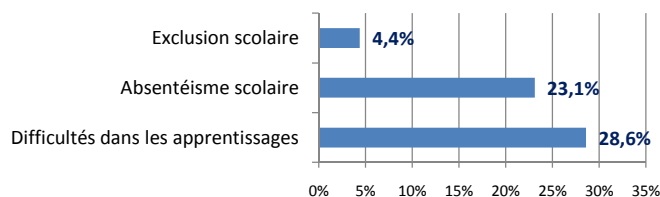
Caractéristiques des enfants



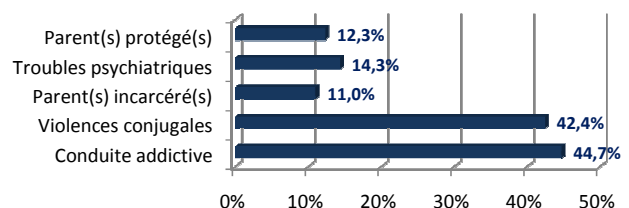
Motif de prise en charge en protection de l'enfance



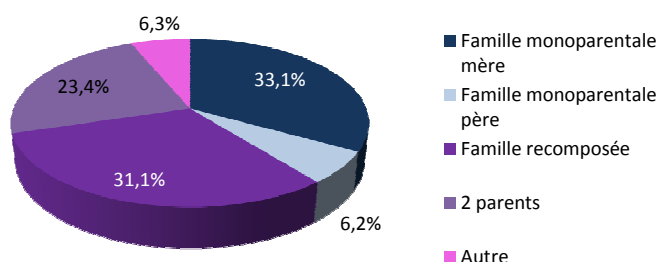
Enfants en obligation scolaire : situation à l'admission



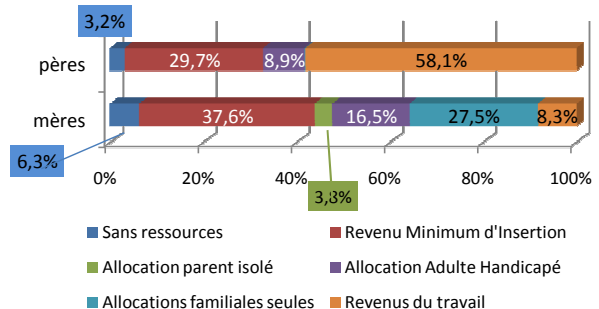
Problématiques parentales - en % de familles concernées



Structure des familles



Ressources des parents



2 familles sur 3 comprennent 3 enfants ou plus

9% des enfants étaient orphelins de père, 4% orphelins de mère, et 0,6% de leurs 2 parents.

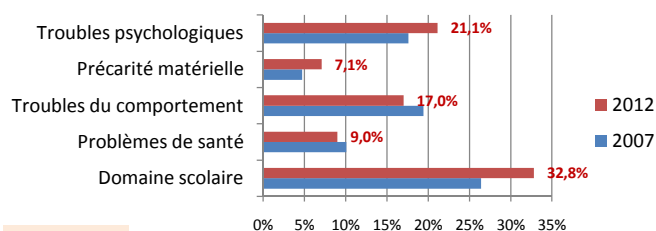
Source : Etude sur les enfants pris en charge par le service de l'Aide Sociale à l'enfance- Nord - DGAS - SEPS - GLM-PL - avril 2011

MOTIFS DES PRISES EN CHARGE

Observatoire interpartenarial AEMO - bilan 2005-2012 - données Nord

Enfants pris en charge au cours de l'année : le contenu du signalement

Éléments de danger repérés à l'origine du signalement concernant l'enfant :

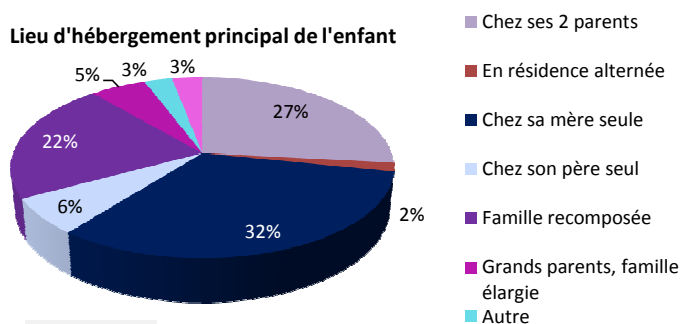


N=3758

source : observatoire AEMO

Enfants et familles suivis dans l'année

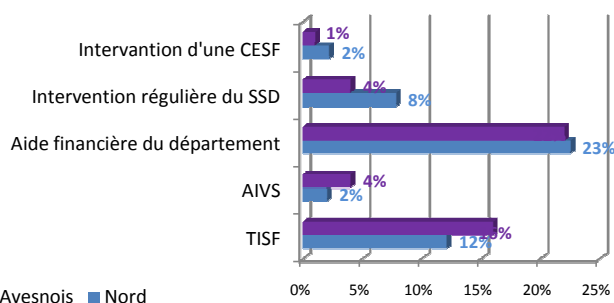
Lieu d'hébergement principal de l'enfant



N=9592

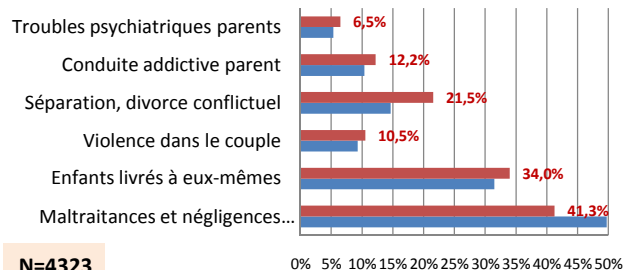
Etayage des mesures

Par des interventions complémentaires au domicile



Source : observatoire interpartenarial de l'AEMO judiciaire

Faits caractérisant le danger à l'origine de la mesure



N=4323

Etayage des mesures

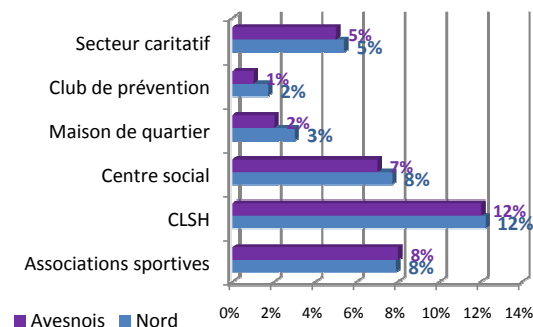
Par le secteur médico social

	DTA	Nord
CAMSP CMP CMPP	12%	15,1%
IMP IMPro IME	4%	3,3%
SESAD	ND	1,4%
ITEP	ND	0,8%
Struct. de soin (addictologie - EPSM)	5%	4,5%
Orthophoniste ou psychologue libéral	9%	ND
Accompagnement thérapeutique	ND	1,1%

Ressources des parents

	Père ou concubin	Mère ou concubine
RSA	17%	38%
Salaire	37%	18%

Par les associations de proximité



Commentaires et analyses du territoire

LES JEUNES EN CONTRAT JEUNE MAJEUR - données partiellement mises à jour pour 2014

LES JEUNES PRESENTS AU 31 DECEMBRE DE 2007 à 2014

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	évolution 2007/2014	évolution 2013/2014
Nombre de contrats jeunes majeurs Avesnois	75	79	76	84	98	96	107	120	60,0%	12,1%
Nombre de contrats jeunes majeurs Nord	1 292	1 268	1 214	1 246	1 325	1 388	1 420	1 451	12,3%	2,2%
Part DTA	5,8%	6,2%	6,3%	6,7%	7,4%	6,9%	7,5%	8,3%		

Le nombre de jeunes en contrat jeune majeur a augmenté beaucoup plus rapidement sur la période que sur l'ensemble du Nord. Pour autant, en 2014, la part des jeunes en contrat jeune majeur parmi l'ensemble des jeunes de 18-20 ans inclus est très proche, dans l'Avesnois de celle enregistrée pour le Nord (1,4% vs 1,3%).

Parmi les jeunes présents au 31 décembre 2014, 2 avaient été admis en tant que mineur étranger isolé avant leur majorité. On notera que dans l'étude menée par la DEF auprès des territoires au 1er semestre 2015, ce nombre s'élevait à 11

Modalités d'hébergement des jeunes présents au 31 décembre 2014

	Avesnois		Nord	
Etablissement MDPH	7	5,8%	60	4,1%
Etablissement MDPH + acc. familial	5	4,2%	24	1,7%
Accueil familial	49	40,8%	350	24,1%
PFS		0,0%	8	0,6%
Et. ASE internat -village d'enfants	20	16,7%	263	18,1%
Et. ASE - appart. - semi autonomie*	9	7,5%	276	19,0%
FJT - RHJ	6	5,0%	195	13,4%
Autre (CHRS, hospitalisation...)		0,0%	2	0,1%
Logement autonome	5	4,2%	110	7,6%
Résidence universitaire	1	0,8%	15	1,0%
Hébergé	3	2,5%	65	4,5%
NR	19	15,8%	163	11,2%
Ensemble	120	100,0%	1451	100,0%

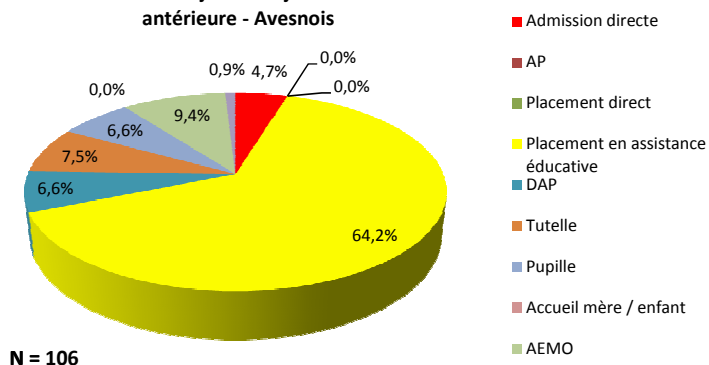
Sources : Philéas ASE - DLES - DEF

Les données concernant les modalités d'hébergement des jeunes majeurs étant partiellement saisies dans le logiciel Philéas ASE, une approche en a été faite en croisant différentes sources :

- Philéas ASE
- enquête menée sur le 1er semestre 2015 par la DEF auprès des directions territoriales
- données sur les FJT des pôles gestion de la DEF et de la DLES.

LES JEUNES ADMIS AU COURS DE L'ANNEE 2014

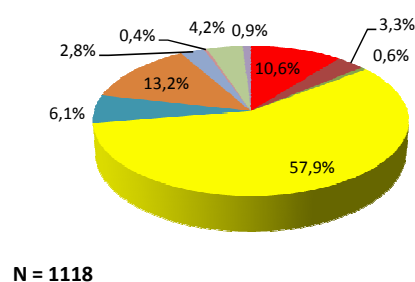
Jeunes admis en contrat jeune majeur selon leur situation antérieure - Avesnois



Source : Philéas ASE

La majorité des jeunes admis en APJM étaient en placement en assistance éducative avant la signature de leur contrat. Cette proportion est plus élevée dans l'Avesnois (64,2%) que dans le Nord (57,9%), essentiellement parce qu'il y a, en proportion, moins d'admissions directes (sans mesure antérieure) et davantage d'APJM suite à AEMO dans l'Avesnois que sur l'ensemble du Nord.

Nord



N = 1118

Enjeu :

L'accès à l'autonomie des jeunes majeurs. . La connaissance de la situation des jeunes à la fin de leur contrat.

Portrait de l'Avesnois au regard de la protection de l'enfance

DOCUMENT DE TRAVAIL

DES MOYENS AU SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Le personnel départemental dans l'Avesnois

Effectifs théorique-31/12/2014	Avesnois	Nord
Effectif cible (effectif permanent)	335	4007
Postes vacants	8	184
dont pôle enfance famille	29	237
dont travailleurs sociaux enfance	39	355
dont travailleurs sociaux SSD	54	573
dont CESF	7	67



8,4% des effectifs de la DG Solidarité
9,8% des effectifs DG SOL affectés aux territoires

Source: SIAD

Les assistants familiaux au 31 dec 2014

Nb d'assistants familiaux ayant au moins 1 enfant confié	344
Nb d'assistants familiaux en attente d'enfant	19
Nb de nouveaux assistants fam. embauchés en 2014	9
Nb d'assistants fam. licenciés ou retraités en 2014	3

Âge médian des assistants familiaux 53 ans



13% de l'ensemble des assistants familiaux du département ayant au moins un enfant confié

Source: logiciel de paye des assistants familiaux

Budget total de protection de l'enfance	410,3 M€
dont accueil familial	142,6 M€
dont accueil en établissement	211,2 M€
dont aide à domicile	40,5 M€

Source: grand angle - réalisé 2014

Les structures et services de protection de l'enfance en Avesnois

Les places tarifées en hébergement, en accueil de jour et en accompagnement

	DTAv pl. autorisées	Dont EPDSAE	Nord pl. autorisées	Dont EPDSAE		DTAv	Nord
Serv. d'accompagnement parental (nb de fam)	42	8	195	114	Total des places en accompagnement (hors AEMO non renforcée)	84	936
AEMO renforcée			36	36	Dont pl. EPDSAE	26	380
Accueil de jour			403	56			
Service d'accueil, acct. et maintien à domicile	42	18	302	174	Total des places d'hébergement (hors accueil maternel)	199	3 630
Villages d'enfants			165		Dont pl. EPDSAE	59	787
Placement familial spécialisé			300	65			
Internat	180	49	2636	598			
dt pouponnière, centre pte enfance			153	123			
Internat de semaine			60				
Séjours de rupture	9		9				
Accueil d'urgence ou d'évaluation			67	42			
Accueil 72h							
Appartements et semi autonomie	10	10	393	82			
Places conventionnées en Belgique			154				
Centres maternels			277	82			
dont places en appartement			83	80			

Sources : DEF - pôle établissement et services

AEMO : ADSSEAD AGSS et EPDSAE

	Nord
Journées prévisionnelles 2014	3 695 289
EPDSAE	381 605
Associatifs	3 313 684

Budget total 2014 en M€ (CA)	AEMO Nord
	25,771 M€

Source: grand angle - réalisé 2014

Les structures et services de la protection judiciaire de la jeunesse

	Nord	Unités en Avesnois
Etablissements de placement éducatif (EPE)	4	x
Centre éducatif fermé (CEF)	1	
Services territoriaux éducatifs de milieu ouvert (STEMO)	5	x
Services territoriaux éducatifs et d'insertion (STEI)	2	x
Etablissement pénitentiaire pour mineur	1	

Nord : en nombre de structures, certaines structures étant composées de plusieurs unités

DT : existence d'unité(s) implantée(s) sur la DT

Autres partenaires concourant à la protection de l'enfance

Les services d'aide à domicile - 3 associations

Dotation 2014 - en nb d'heures	nb d'h DT	Nord
Techniciennes de l'intervention sociale et familiale (TISF)	33 300	255 100
<i>part DT</i>	13,1%	
Auxiliaires de vie sociale (AVS)	6 700	45 950
<i>part DT</i>	14,6%	

Source : DEF - bilan de tarification 2014

Foyer de jeunes travailleurs - résidences d'hébergement

	DT	Nord
Nombre total de places*	80	1 466
Nb de jeunes accueillis au cours de l'année	121	2306
<i>dt jeunes pris en charge par l'ASE*</i>	13	478

*Source : DLES - rapport d'activité des RHJ-FJT - année 2013

Prévention spécialisée

	DT	Nord
nb de postes en ETP	19,25	331,86
<i>dont ALSES*</i>	2	29,9
postes prévention jeunesse	2	37

*ALSES = acteurs de liaison en environnement scolaire

Source : DEF

Partenariat avec l'éducation nationale

à compléter

Centres d'Action Médico-sociale Pécoce (CAMPS)

	DT	Nord
Nombre de places	80	1 158
<i>part DT</i>	6,9%	

Source : DEF - bilan de tarification 2014

Les CAMPS sont cofinancés par le Département et l'ARS

Les données transmises par les FJT dans leurs rapports d'activité ne permettent pas de repérer de quelle direction territoriale dépendent les jeunes qu'ils accueillent. Parmi les 13 jeunes pris en charge par l'ASE qui ont résidé en FJT ou RHJ au cours de l'année 2013, aucun n'était mineur.

Centre sociaux

	DT	Nord
Nb de centres sociaux	11	157
Postes AILE* dans les CS	11	128

*AILE = animateurs d'insertion et de lutte contre les exclusions

Source : DEF

DOCUMENT DE TRAVAIL
QUESTIONNEMENTS ET ANALYSES PARTAGES RELATIFS A LA SITUATION DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

question / objet	problématiques	diagnostic des ressources

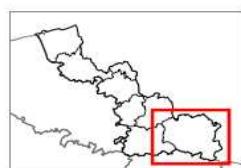
QUESTIONNEMENTS ET ANALYSES PARTAGES RELATIFS A LA SITUATION DES ENFANTS

question / objet	problématiques	diagnostic des ressources

QUESTIONNEMENTS ET ANALYSES PARTAGES RELATIFS A L'OFFRE DE SERVICE

question / objet	problématiques	diagnostic des ressources

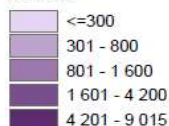
QUELQUES CARTOGRAPHIES



Département du Nord :
733 520 personnes de
moins de 21 ans
(-2,6% entre 2006 et 2011)

DT Avesnois :
64 921 personnes de
moins de 21 ans
(-4,5% entre 2006 et 2011)

Effectifs



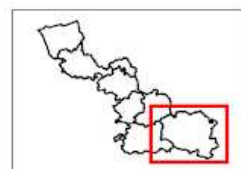
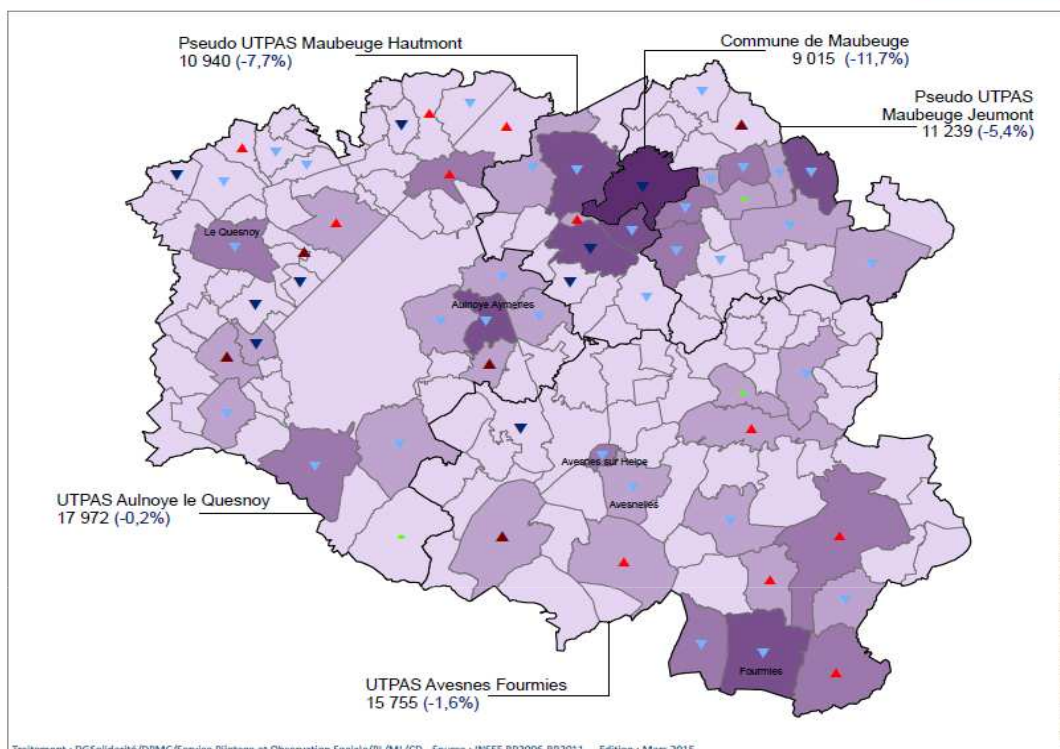
Evolutions 2006-2011



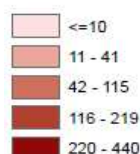
Note : Evolutions réalisées
uniquement lorsque les
effectifs sont supérieurs à 200.



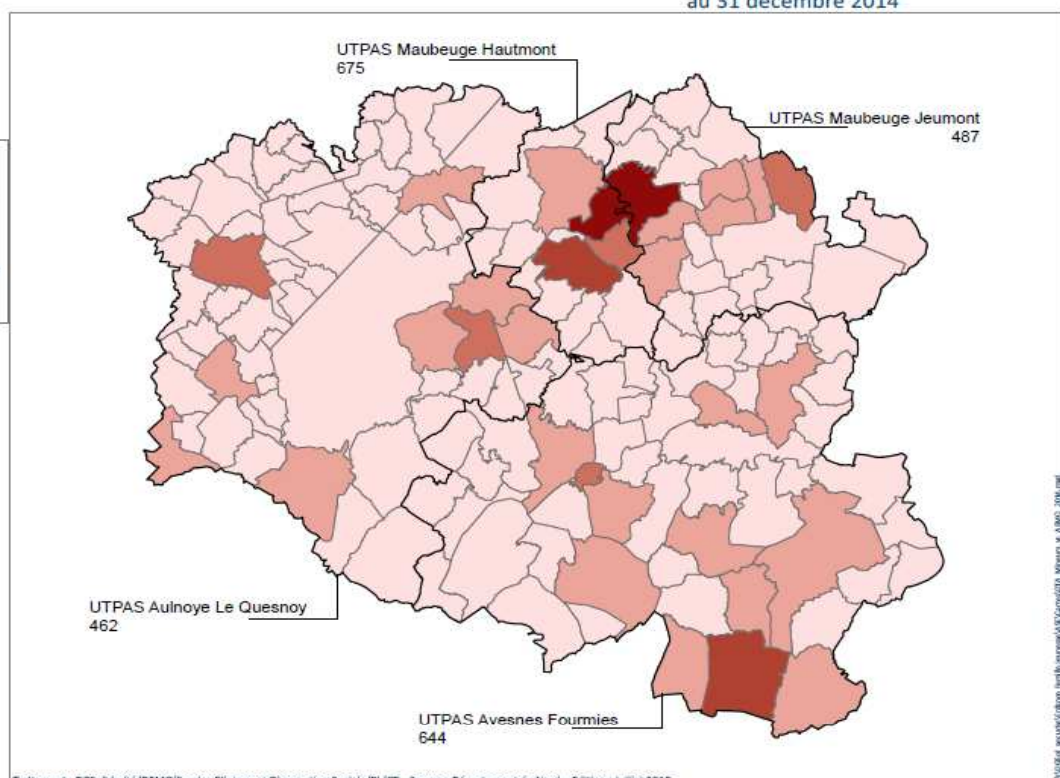
DT AVESNOIS Les Moins de 21 ans en 2011 et l'évolution entre 2006 et 2011



Département du Nord :
- 20 353 mineurs pris en
charge (avec service adoption)
- 3,3% de l'ensemble des
mineurs du Nord
DT Avesnois :
- 2 268 mineurs pris en charge
- 4,0% de l'ensemble des
mineurs de l'Avesnois



DT DE L'AVESNOIS Mineurs pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance au 31 décembre 2014



LE DISPOSITIF D'ACCUEIL



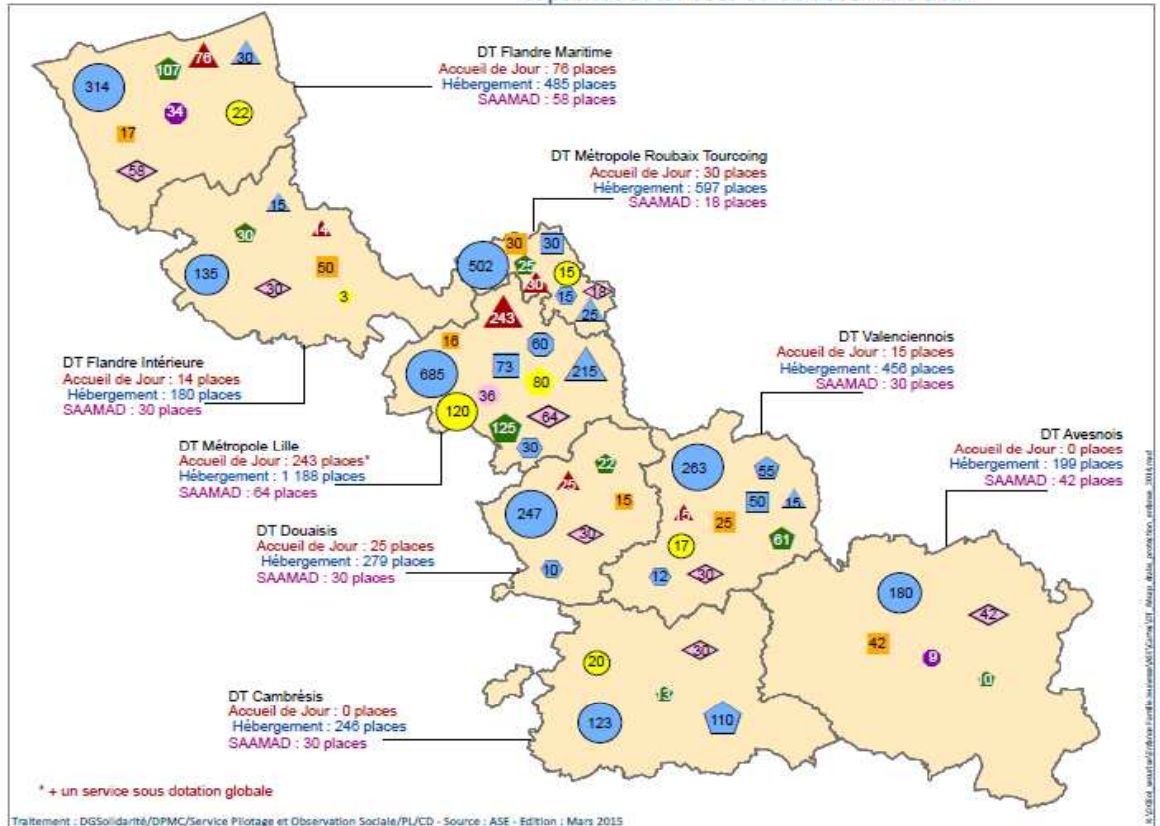
Département du Nord :
Accueil de Jour : 403 places
Hébergement : 3630 places
SAAMAD : 302 places

- Accueil d'urgence et/ou évaluation
- Centre de petite enfance / Pouponnière
- Placement familial spécialisé
- Village SOS
- Internat - Semaine
- Internat
- Appartement Semi autonomie
- AEMO Renforcé
- SAAMAD
- Service accompagnement parental
- Séjour de rupture
- Accueil de jour
- Accueil Mère-enfant : Appartement
- Accueil Mère-enfant : Internat

Le chiffre à l'intérieur des symboles indique la capacité des structures dans la DT

0 5 10 Km

DEPARTEMENT DU NORD
Protection de l'enfance - Etablissements et services
Capacités autorisées au 31 décembre 2014

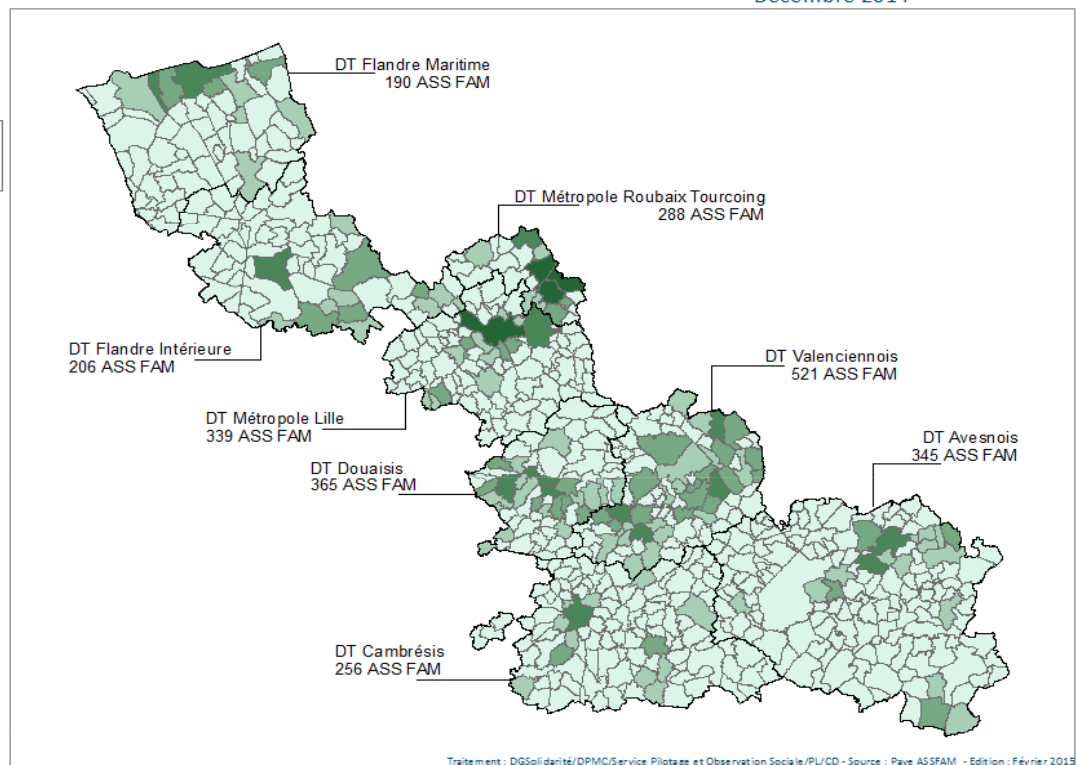


Département du Nord
2 696 ASS FAM
(dont 186 Ass Fam Hors Nord)

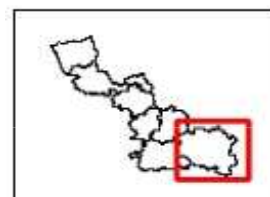
- <=5
- 6 - 10
- 11 - 19
- 20 - 38
- 39 - 71

0 5 10 Km

DEPARTEMENT DU NORD
Nombre d'Assistants Familiaux ayant au moins un enfant confié
Décembre 2014



LE DISPOSITIF D'ACCUEIL



Unités Territoriales

- Aulnoye/Le Quesnoy
- Avesnes/Fournies
- Maubeuge/Hautmont
- Maubeuge/Jeumont

Service d'Aide à la Parentalité

Internat

Appartement

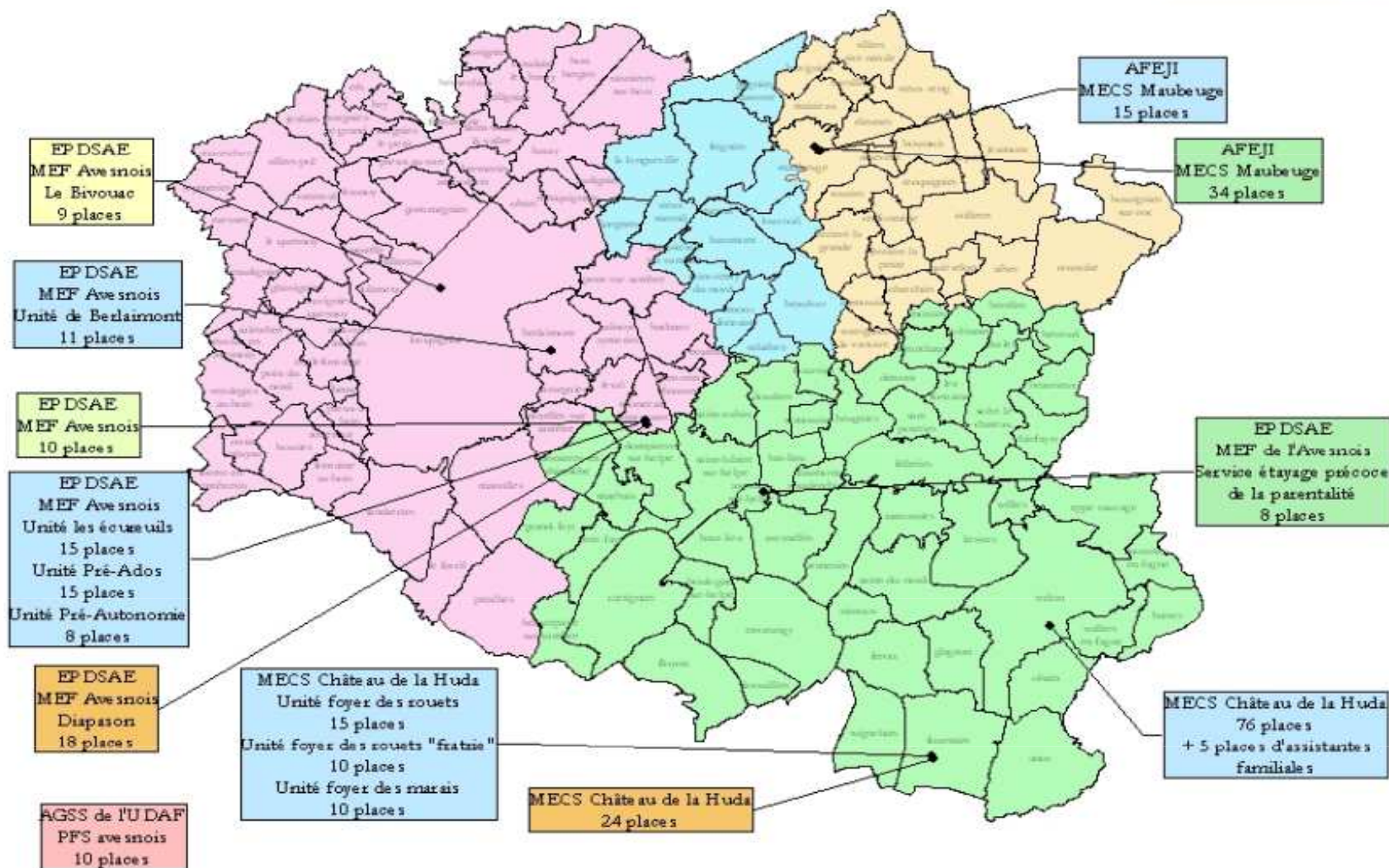
Placement Familial Spécialisé

Séjour de rupture

Service d'accueil, d'accompagnement et maintien à domicile

Direction Territoriale de l'Avesnois
Le dispositif de protection de l'enfance par type d'accueil

Nord
le Département



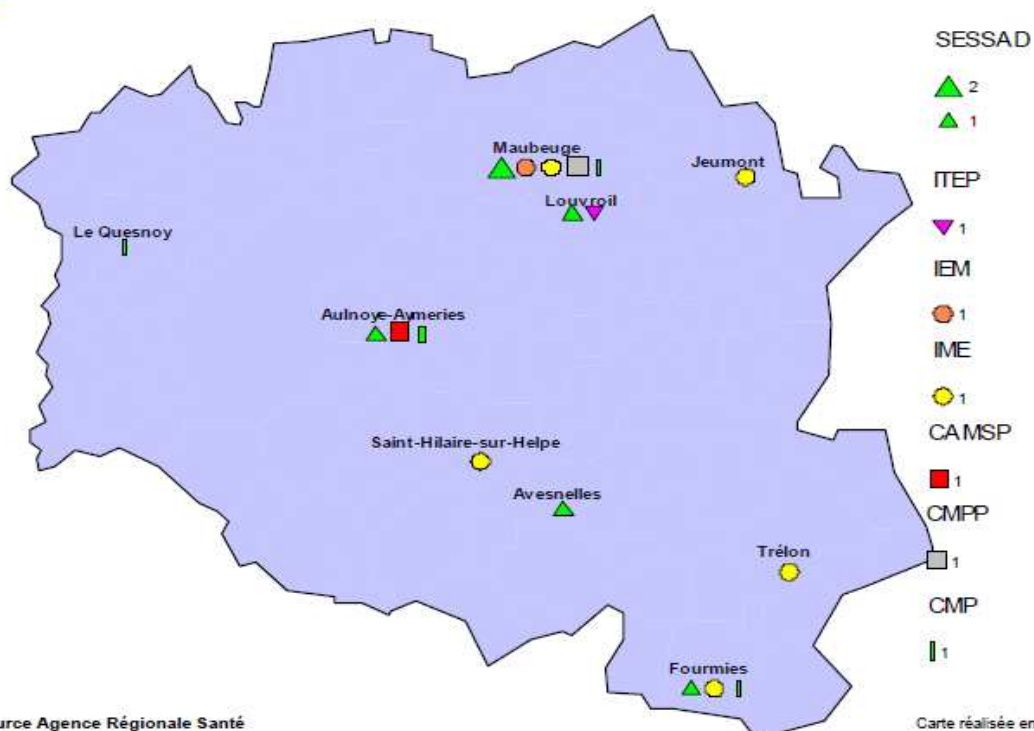
0 5 10 Km

Portrait de l'Avesnois au regard de la protection de l'enfance

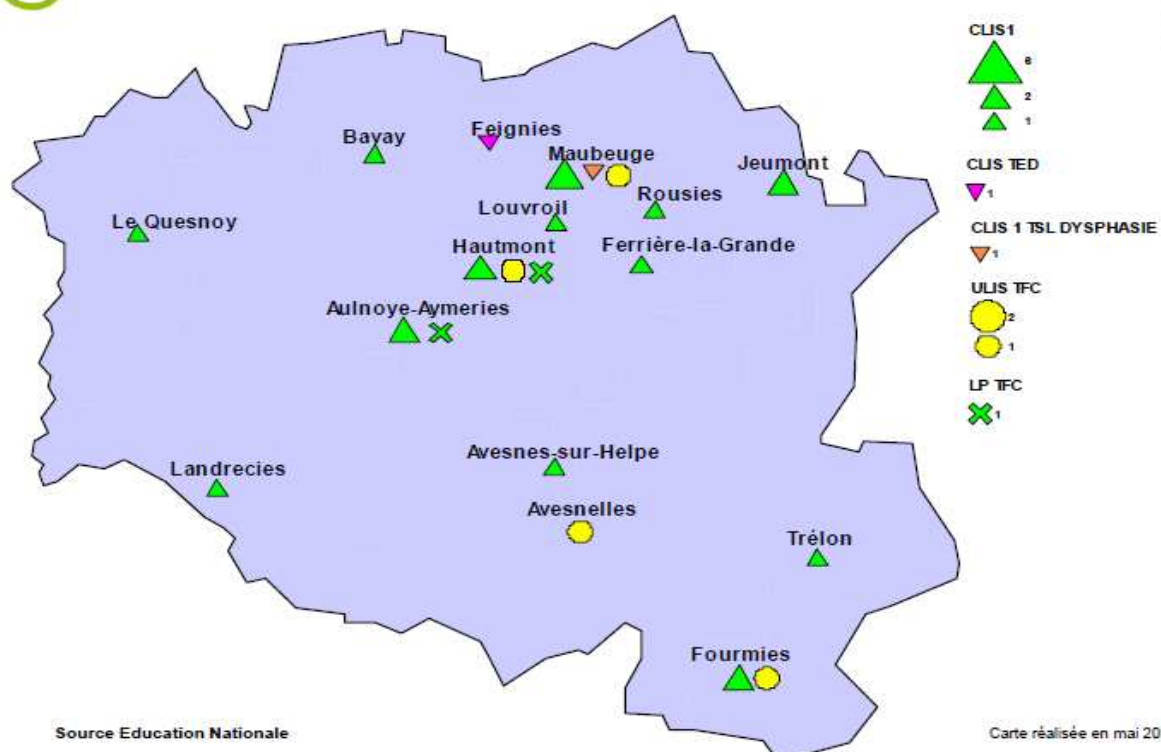
ETABLISSEMENTS ET SERVICES - ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Etablissements et services pour enfants handicapés Sambre Avesnois



ULIS et CLIS Sambre Avesnois

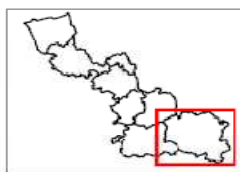


Portrait de l'Avesnois au regard de la protection de l'enfance

PREVENTION JEUNESSE

DT DE L'AVESNOIS
Récapitulatif des indicateurs jeunesse
au 31 décembre 2013

Nord
le département



DT Avesnois :
11 postes AILE (+1 demande en cours)
11 centres sociaux
2 postes ALSES
2 postes PPJ

Collèges avec poste ALSES*

0,5 1

Commune avec au moins un club de prévention

20,25 ETP

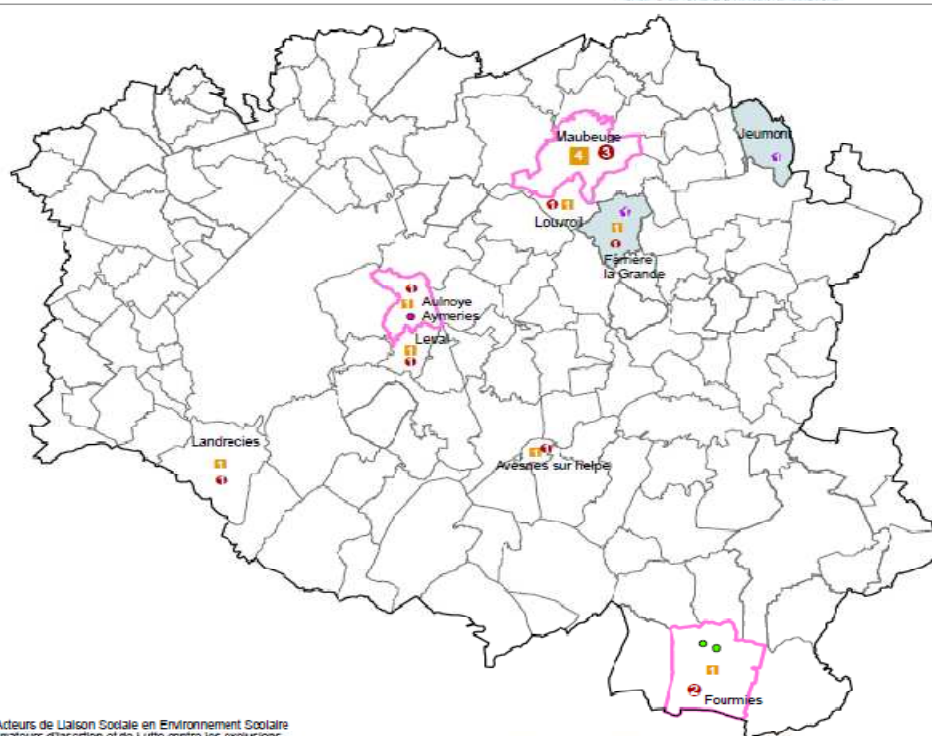
Centres sociaux

Postes AILE*

Postes prévention jeunesse financés

Communes couvertes

0 5 10 Km



*ALSES = Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire
*AILE = Animateurs d'Insertion et de Lutte contre les exclusions

Traitement : DGsolidarité/DPMC/Service Pilotage et Observation Sociale/PL/ML/CD - Source : DDF/Service Jeunesse SIGWEB/Enseignement/collèges Edition : Février 2013

DIRECTION TERRITORIALE DE L'AVESNOIS
Jeunesse : Santé - Social

N
Le département



UTPAS = Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Les 16 - 25 ans :

< 100
101 - 300
301 - 500
501 - 1 000
1 001 - 5 200

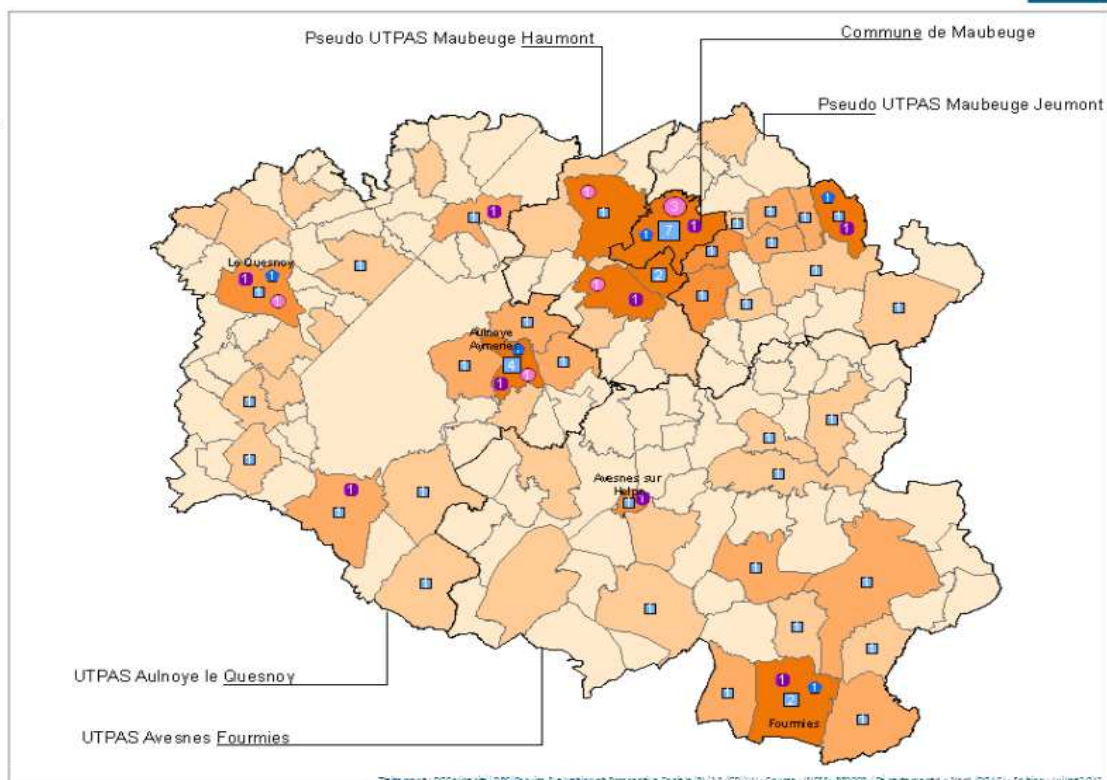
Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Centre de planification familiale

Permanences SSD

Permanences SPS

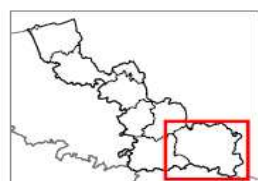
0 5 10 Km



Traitement : DGsolidarité/DPMC/Service Evaluation et Prospective Sociale/PL/ML/CD/WW - Source : INSEE - RP2008 / Département du Nord (DPA) - Edition : juillet 2012

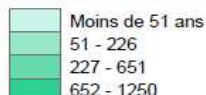
Portrait de l'Avesnois au regard de la protection de l'enfance

L'ACCUEIL PETITE ENFANCE



9 161 enfants de - 3 ans
Microcrèches : 7 (70 p)
Sièges Microcrèche itinérante : 1 (10 p)
Haltes-Garderies : 5 (55 p)
Sièges HG itinérante : 1 (12 p)
Multiaccueil : 8 (214 p)
Jardins d'enfants : 1 (14 p)

Les moins de 3 ans en 2011



Nombre de places par commune

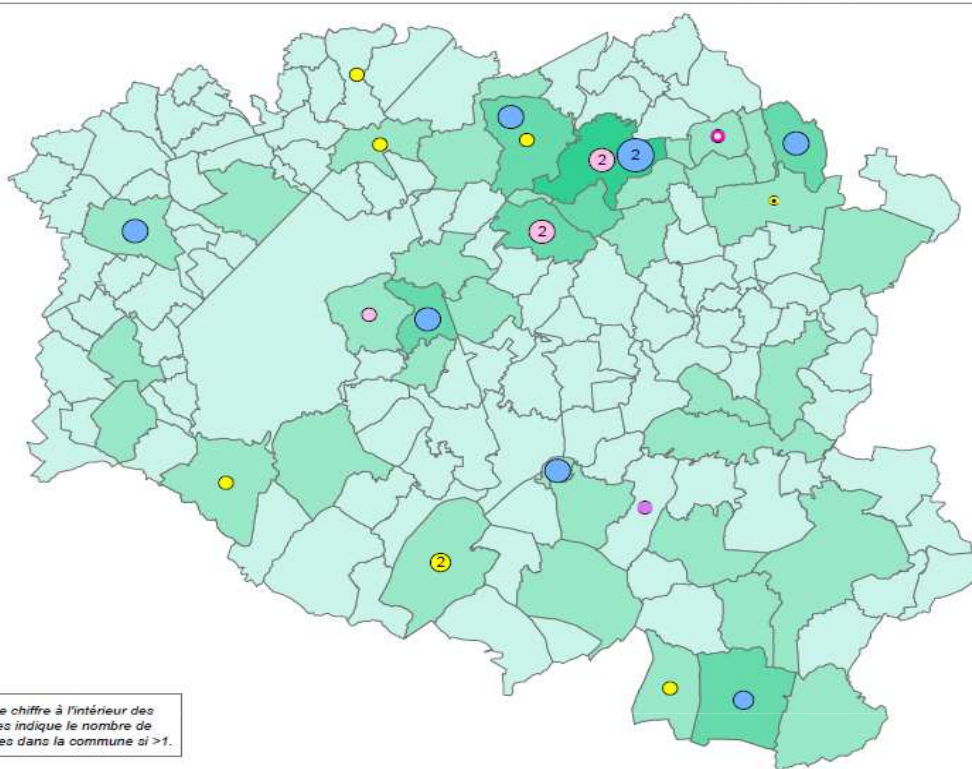


Note: Le chiffre à l'intérieur des symboles indique le nombre de structures dans la commune si >1.

Traitement : DGSolidarité/DPMC/Service Pilotage et Observation Sociale/PL/ML/CD - Source : RP 2011 - DEF/Service PMI - Édition : Avril 2015

DT AVESNOIS
31/12/2014

Nord
le Département



Avesnois, territoire d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans, 2011

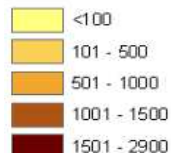


Département du Nord :
18 922 assistantes maternelles

DT Avesnois :
1 590 assistantes maternelles

UTPAS = Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

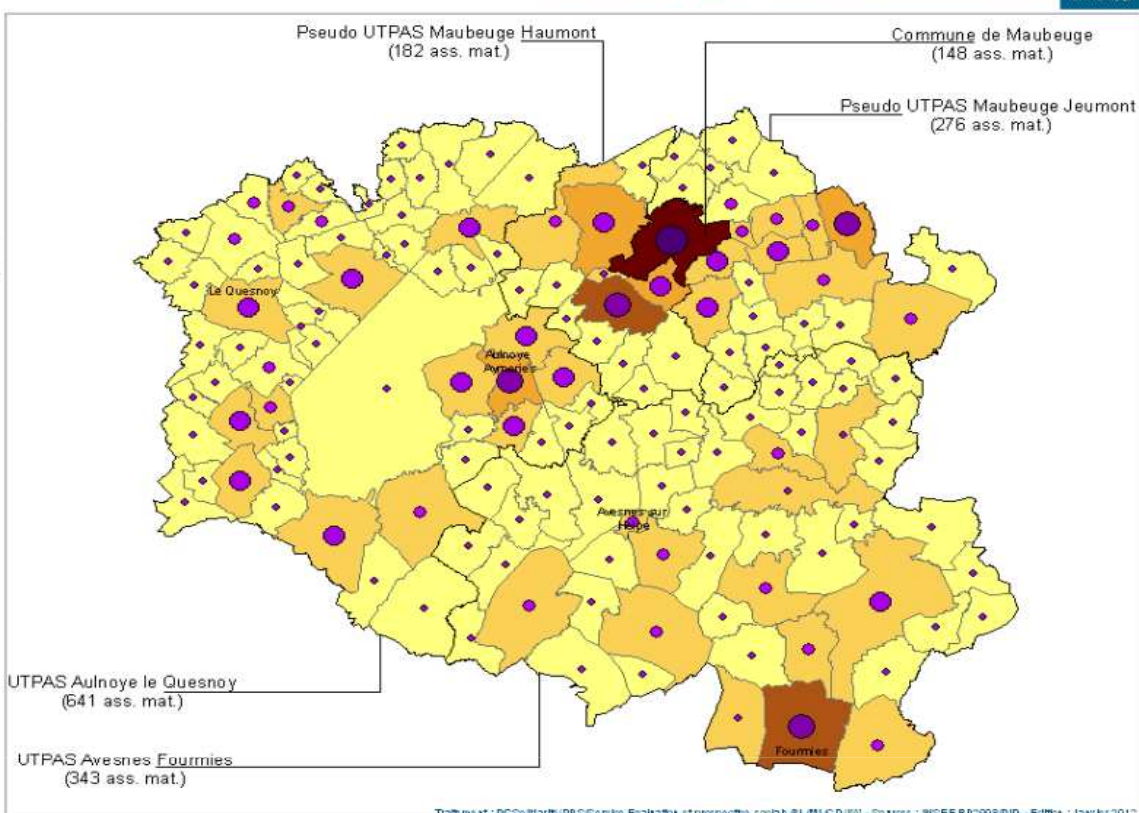
Les moins de 6 ans



Les assistantes maternelles



DIRECTION TERRITORIALE DE L'AVESNOIS
Les moins de 6 ans et les assistantes maternelles



Traitement : DGSolidarité/DPMC/Service Evaluation et prospective sociale/PL/ML/CD/DF - Sources : INSEE RP2008/DID - Édition : Janvier 2012

Portrait de l'Avesnois au regard de la protection de l'enfance

LES SERVICES DEPARTEMENTAUX et CENTRES DE PLANIFICATION FAMILIALE

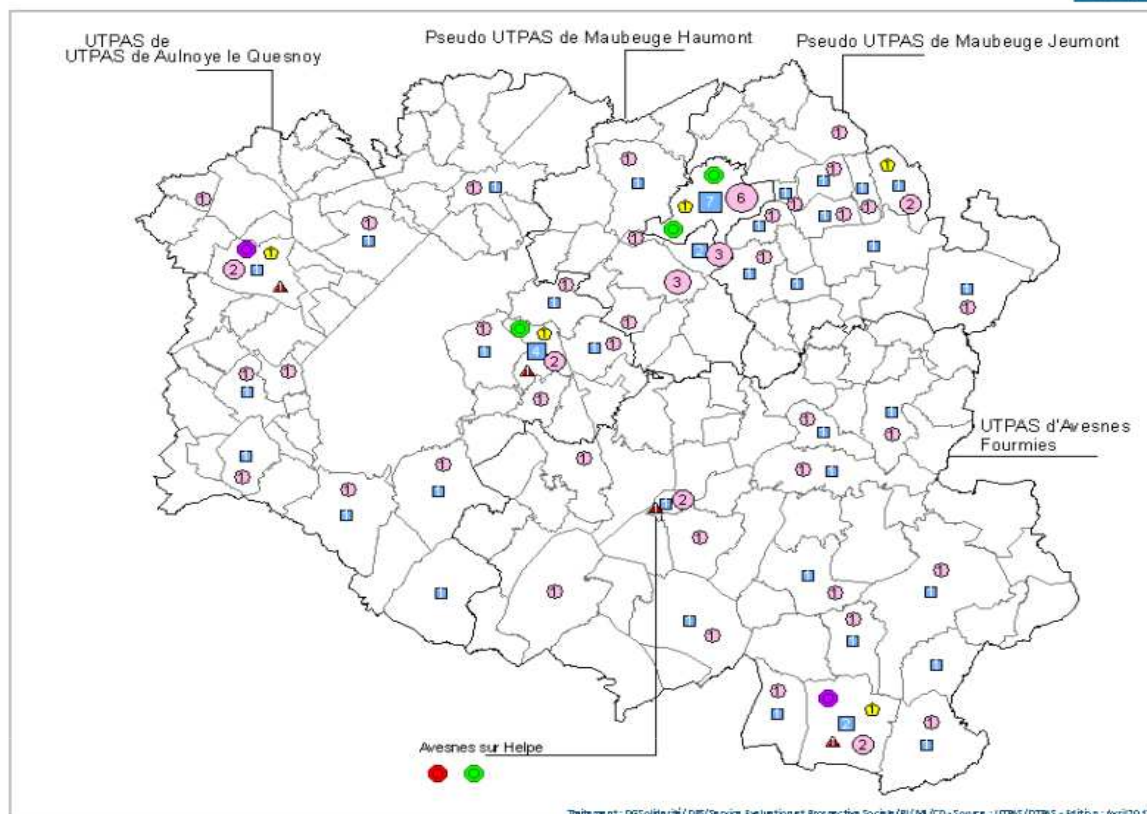


DT DE L'AVESNOIS
Lieux d'accueil du Public



- DTPAS
- UTPAS
- Antenne
- PMI
- SSD
- SPS
- ASE
- ▲

0 5 10 Km



UTPAS = Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

- CPEF de gestion PMI
- CPEF de gestion associative
- CPEF de gestion hospitalière

0 5 10 Km

DIRECTION TERRITORIALE DE L'AVESNOIS
Les centres de planification et d'éducation familiale

